



Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37
 www.mairie-guilers.fr / **Courriel** : ville@mairie-guilers.fr & nouvelles@mairie-guilers.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le samedi.
Horaires d'ouverture de la Guilthèque : fermée.

Vendredi 29 mai 2020 / n° 2159

INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LA MAIRIE DE GUILERS

♦ **La mairie est accessible au public** sur la base des horaires d'été à savoir du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermée le samedi). Afin de limiter les flux, avant de vous déplacer merci de privilégier les démarches par téléphone au 02 98 37 37 37, par mail ville@mairie-guilers.fr ou via les démarches dématérialisées. Le port du masque est recommandé. Des dispositions particulières sont mises en place avec notamment la création d'un circuit et un accès limité au public en respectant les mesures de distanciation sociale. Du gel hydro-alcoolique est à disposition. Les services urbanisme, état-civil, scolaire et C.C.A.S. et le relais Petite Enfance ne sont disponibles que sur rendez-vous. Les dépôts de dossier papier se font dans la boîte aux lettres de la Mairie (pignon nord, à droite).



♦ **Le Drive de la médiathèque** ouvre le 2 juin ! Rendez-vous sur le site internet de la Guilthèque pour choisir vos documents à l'exception des journaux et des revues. Puis faites vos demandes depuis votre compte lecteur (10 documents maximum par carte). Attention les documents signalés par un point rouge ne sont pas disponibles au drive. Après confirmation de la réservation par mail, prenez rendez-vous par internet sur : <https://calendly.com/guiltheque/rdv> (retrait possible du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 13 h). Et récupérez vos documents à l'heure prévue à l'entrée de la Guilthèque (prévoyez un sac). Une seule personne par retrait. Port du masque recommandé. Respectez les gestes barrières. Faites vos retours dans la boîte de retours. La durée du prêt est de 2 mois. Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou une question, contactez la médiathèque au 02 98 37 37 00 du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.

Compte-rendu de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des Adjointes - 26 mai 2020

Installation du Conseil Municipal

Le Maire sortant, Pierre OGOR, après avoir donné les résultats des élections municipales du 15 mars 2020 a déclaré installer les nouveaux conseillers municipaux dans leurs fonctions. Composition du nouveau Conseil Municipal :

OGOR Pierre	CADOUR Michel	QUENTEL Gilbert	CADALEN Jean-Jacques	JACOPIN Jérôme
MERCEUR Catherine	GUIAVARCH Sophie	GALAIS Nelly	KERGLONOU Marie-Françoise	RAVAILLEAU Sylvie
SEITE Matthieu	CUEFF Alain	HAUDOIRE Antoine	COLAS Thierry	SIMON Bruno
ARZUR Agathe	KERANGUEVEN Céline	MORVAN Anne-Sophie	NEDELEC Isabelle	DENIEL Catherine
EVEN Pierre	RICHARD Michel	YVEN Olivier	KERJEAN Gwenaël	SOURIMENT Jean-Philippe
POTEREAU Stéphanie	CARRO Anne	ROLLET Bénédicte	PHELEP Denise	

Election du Maire

Madame Anne CARRO a proposé la candidature de Monsieur Pierre OGOR à l'élection du Maire. Madame Denise PHELEP propose la candidature de Monsieur Gwenaël KERJEAN à l'élection du maire.

Après avoir recueilli les votes à bulletin secret des conseillers et à l'issue du dépouillement les résultats ont été les suivants : 29 bulletins, 0 bulletins blancs ou nuls, 29 suffrages exprimés, 15 majorité absolue.

A obtenu : M. Pierre OGOR : 22 voix M. Gwenaël KERJEAN : 7 voix

Monsieur Pierre OGOR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

Election des Adjointes

Après un appel à candidature, une liste de candidats a été présentée :
 « Continuons Guilers Autrement » :

- Mme Anne CARRO, 1er Adjointe au Maire
- M. Michel CADOUR, 2ème Adjoint au Maire
- Mme Agathe ARZUR, 3ème Adjointe au Maire
- M. Thierry COLAS, 4ème Adjoint au Maire
- Mme Isabelle NEDELEC, 5ème Adjointe au Maire
- M. Matthieu SEITE, 6ème Adjoint au Maire
- Mme Anne-Sophie MORVAN, 7ème Adjointe au Maire
- M. Gilbert QUENTEL, 8ème Adjoint au Maire

La liste « Continuons Guilers Autrement » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus en qualité d'Adjoints au maire dans l'ordre du tableau : Mme Anne CARRO, 1er Adjointe au Maire, M. Michel CADOUR, 2ème Adjoint au Maire, Mme Agathe ARZUR, 3ème Adjointe au Maire, M. Thierry COLAS, 4ème Adjoint au Maire, Mme Isabelle NEDELEC, 5ème Adjointe au Maire, M. Matthieu SEITE, 6ème Adjoint au Maire, Mme Anne-Sophie MORVAN, 7ème Adjointe au Maire, M. Gilbert QUENTEL, 8ème Adjoint au Maire.

Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire.

Pour favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal à l'unanimité, a donné au Maire, pour la durée du mandat et dans les limites fixées par le Conseil Municipal, les délégations dans les matières prévues par l'article L2122-22 et dans les conditions fixées à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etat civil

Décès :

LE PAPE Marie-Thérèse 35 place du petits pas (89 ans)
 POUSSIN Michel Menez Bian (78 ans)
 RICHARD Bertrand – 11, rue Jules Verne (79 ans)
 PAUGAM Nadine – 175, rue Mathurin Méheut (55 ans)

Déclaration de revenus 2019

Dans le Finistère, la date limite de déclaration en ligne est le 8 juin 2020 et la déclaration papier se clôture le 12 juin 2020 !

La déclaration automatique : Vous êtes éligible si, vous avez été taxé en 2019 sur les revenus 2018 uniquement sur des catégories de revenus préremplissables (tous les revenus sauf les revenus fonciers ou des revenus des travailleurs indépendants – bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, bénéfices agricoles – et les pensions alimentaires) :

- vous n'avez pas signalé en 2019 une modification de votre foyer fiscal ou de la typologie de vos revenus, comme un changement d'adresse, de situation de famille (mariage, naissance...) ou une création d'acompte (démarrage d'une activité indépendante ou revenus foncier).
- vous n'avez pas une situation particulière qui nécessite de renseigner des informations spécifiques en raison de votre situation fiscale (journalistes, assistants maternels, non-résidents...).

Si **vous avez déclaré en ligne** l'année dernière : vous recevrez un courriel d'information vous signalant que le récapitulatif des informations connues de l'administration est disponible, pour vérification, dans votre espace particulier.

Si **vous avez déposé une déclaration papier** en 2019 : vous recevrez par courrier votre nouvelle déclaration de revenus. Si vous êtes éligible, vous devrez bien vérifier les informations mentionnées. Si elles sont correctes et complètes, vous n'avez rien à faire. Si certains éléments doivent être complétés ou modifiés, vous devrez alors remplir et signer votre déclaration de revenus.

Si **vous n'êtes pas éligible à la déclaration automatique** ou si vous devez corriger ou compléter les informations présentées par l'administration, vous devez déposer une déclaration. Dans ce cas, comparez le montant indiqué sur votre déclaration pré-remplie au récapitulatif annuel de votre bulletin de salaire ou de votre relevé de pension de décembre 2019. Le total de vos prélèvements est également disponible dans la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » sur votre espace particulier. S'il y a une différence, il faut la corriger.

Vous pouvez contacter le service des impôts :

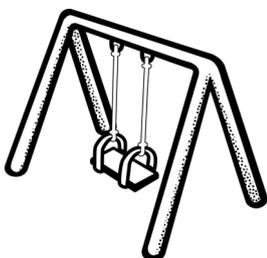
- via la messagerie sécurisée de votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr ou par courriel,
- par téléphone au 0809 401 401 ou via les coordonnées figurant sur les déclarations et avis d'impôts,
- par sollicitation de rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit via le site impots.gouv.fr dans la rubrique contact), afin d'être rappelé. Les rendez-vous téléphoniques sont possibles du lundi au vendredi de

Aires de jeux, bois de Kéroual, rives de Penfeld

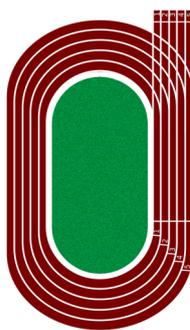
Les **aires de jeux** pour enfants restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Le **bois de Kéroual** est accessible.

Les **rives de la Penfeld** sont accessibles dans les conditions fixées par arrêté municipal de la ville de Brest de 7 h à 20 h. Le jogging est autorisé uniquement de 7 h à 14 h.



Equipements



Sont suspendus, en raison des conditions sanitaires actuelles et des lourdes contraintes liées à l'occupation de locaux et des rassemblements de personnes :

- **l'accès aux bâtiments** communaux, locaux associatifs, clubs house et structures sportives communales de plein air **jusqu'au 3 juillet inclus**,
- **les activités associatives et sportives, manifestations ou évènements** prévus jusqu'au mois de **septembre**.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 26 juin 2020, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Infirmières / Sage-femme / Médecins



Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58,
Mme Morlier (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. AUGUSTIN : 40 Ter rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08 **Cabinet médical** : 5 rue St Valentin 02 98 07 54 20

Privilégiez les consultations médicales à distance (SKYPE ou autre).

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19
Taxi Petton : 06 17 36 47 39



Permanences

Assistante sociale : permanence téléphonique au 02 98 47 08 09.
Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.
Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.
ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le **32 37**.

Médecin de garde

Week-end du **30 mai** faire le **15**.

C.C.A.S. (suite)

Plus de 3 400 masques distribués

Les couturières **bénévoles** ont confectionné plus de 3 400 masques qui ont été distribués aux guilériens dans leurs boîtes aux lettres par des bénévoles. A ce jour, toutes les personnes de plus de 50 ans inscrites sur la liste électorale ont normalement reçu un masque. Toutefois si vous faites partie des tranches d'âge concernées par la distribution et que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ou que vous n'avez pas reçu votre masque, merci de contacter le C.C.A.S..

Les couturières ont également confectionné des masques adaptés aux personnes équipées d'un appareil auditif. N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. si vous êtes intéressés au 02 98 37 37 37.

C.D.A.S. de Brest Bellevue

Le C.D.A.S. de Brest Bellevue conserve une permanence téléphonique au 02 98 47 08 09 du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Personnes fragiles

Depuis le confinement, **153 paniers** de courses ont été livrés aux publics fragiles par des bénévoles.



Urbanisme / Voirie (suite)

Travaux



Montage de la Halle Baucina - Fermeture de la rue Alexandre Lemonnier.

Afin de procéder à la construction de la Halle Baucina, la rue Lemonnier est fermée à la circulation entre le n°2 de la rue Alexandre Lemonnier et la rue Charles Le Hir (section place Baucina). La durée est à ce jour estimée à 3 semaines. Une déviation et une adaptation du réseau Bibus sont mises en place. Le stationnement est interdit sur la partie Nord du parking Saint-Albert, ainsi que sur les places de la rue Lemonnier qui y sont accolées.

Parvis de la Mairie

Les travaux de rénovation et d'embellissement du parvis ont débuté le **lundi 25 mai**. La circulation est maintenue dans les deux sens via un aménagement spécifique.



Déclarations préalables de travaux :

- Eau du Ponant, rue de la Gare, travaux sur réservoir d'eau (ravalement, clôture, portail, modifications local technique)
- RIBAN Anthony, 35 rue Général Leclerc, garage
- SOURY Jean-Pierre, 53 bis rue Charles de Gaulle, abri de jardin

Demande de permis de construire :

- ABIVEN André, Le Candy, rénovation et extension

Education / Enfance / Jeunesse

Inscriptions scolaires

La campagne a débuté au mois d'avril. Les dossiers sont à retirer sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la mairie.

Autorisations d'urbanisme en ligne

Depuis le 18 mai, il est possible de faire des demandes de permis de construire, de permis de démolir, de déclaration préalable de travaux, de certificat d'urbanisme et de permis d'aménager en ligne sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville de Guilers.

Menus de la cantine du 1^{er} au 5 juin

Lundi	Mardi
Férié	Pain* Endive*, kiwi* et édam Riz au curry, haricots coco et champignons** Yaourt aromatisé fruits des bois*
Jeudi	Vendredi
Melon Bœuf miroton VOF BBC Semoule* St Nectaire AOC et Abricot	Tomates* sauce pesto Aiguillette de poulet sauce Kebab Printanière de légumes Mousse au chocolat
* : bio / AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France / BBC : Bleu Blanc Cœur	

Vie associative

Ecole de Musique et Danse de Guilers

REINSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS Année scolaire 2020-21



Nouveaux cours, nouveaux plannings de l'EMDG disponibles sur le site internet : www.emdg-guilers.org.

Réinscriptions : du **23 mai au 10 juin 2020**
Nouvelles inscriptions : du **25 juin au 4 juillet** et rentrée de septembre 2020.

Les dossiers d'inscription seront traités par ordre d'arrivée. Chaque année, un certain nombre de cours sont complets. Ne tardez pas ! Dossiers à envoyer par courrier ou déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée du parking de l'école. EMDG - 11 rue de Milizac, 29820 Guilers
Merci de privilégier les chèques, ordre EMDG, pour régler votre inscription.

Transports scolaires

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo.

Pour toutes questions, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le 02 99 300 300 – accessible depuis le 1^{er} mai 2020.

Les Flamboyants

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis. Nous sommes en mesure de recevoir une soixantaine d'enfants, des groupes d'âge sont mis en place 3/4 ans, 5/6 ans, 6/8 ans et 9/13 ans. Afin d'organiser au mieux l'accueil et la restauration, les enfants doivent être inscrits le lundi matin (dernier délai) pour un accueil le mercredi. Le thème retenu pour les prochains mercredis est la nature, le jardin avec la création de jardins potagers et fleuris.

Pour les vacances d'été, nous vous informerons au début du mois de juin lorsque nous aurons reçu les instructions du Ministère.

Vie commerciale

Commerces ouverts (suite)

Liste non-exhaustive des changements spécifiques

Boulangerie Yannou : Retour aux horaires habituels : 6 h 30 - 12 h 45 / 15 h - 19 h du lundi au samedi (fermé le jeudi) et 7 h - 12 h 45 le dimanche.

Boulangerie Les Délices de Guilers : Nouveaux horaires : 7 h - 13 h 30 / 15 h - 19 h du lundi au samedi et 7 h - 13 h le dimanche. Nouvelle page Facebook : fb.me/boulangeriesdelicesdeguilers

Boulangerie Le Fromentier : 6 h 30 - 13 h et 15 h - 19 h, du mardi au dimanche matin.

Les Ateliers Blé Noir : Repas à emporter et livraison à domicile, de 10 h à 14 h et de 17 h à 18 h du lundi au samedi. Nouveauté : vente de beurre de baratte artisanal à emporter. Les Ateliers vous préparent du Kig ha farz mercredi / jeudi / vendredi, des wraps, des salades, un poêlon et des crêpes à emporter. Tel : 02 98 02 25 13.

Alibaba Kebab : Vente à emporter.

Lucky Pizza : Vente à emporter et livraison, 18 h - 21 h le mardi, mercredi et jeudi, 18 h - 22 h le vendredi, samedi et dimanche.



Carrefour Express : Retour aux horaires habituels : du lundi au samedi 8 h - 20 h, dimanche 8 h - 13 h.

Les Vergers du Ponant : Ouvert.

Le Flash : Ouvert du lundi au vendredi : 7 h - 19 h, samedi 7 h 30 - 19 h, Dimanche 8 h 30 - 12 h 30. Services proposés : tabac, cigarettes électroniques et e-liquides, jeux, PMU, presse quotidienne, timbres poste, timbres amende, timbres fiscaux, photocopie, carterie, Bibus, compte Nickel, retrait d'argent (CA & CMB), vins et bières à emporter, coffrets cadeaux whisky et rhum arrangés, boissons fraîches à emporter, services dématérialisés (téléphonie, tickets paysafecard, PCS, Netflix...)

Bosser Optic' : Sur rendez-vous uniquement. Possibilité de prise de rendez-vous en ligne sur www.bosser-optic.fr ou par téléphone au 02 98 07 42 92.



Pierres de Bretagne immobilier : reprise du service aux horaires habituels.

Accès Conduite : Réouverture du bureau aux horaires habituels.

Kermorgant auto-école : Réouverture aux horaires habituels. Prise de RDV, inscriptions et renseignements : du lundi au vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 19 h, le samedi 8 h - 12 h / 13 h - 16 h au 02 98 84 94 44 ou par mail auto-ecole.kermorgant@wanadoo.fr. Le port d'un masque est obligatoire pour les cours de conduite et de code. Véhicules désinfectés systématiquement.



La Boite à Tifs : Prise de RDV par téléphone au 02 98 07 58 22. Le port d'un masque est demandé.

Alizé Coiffure : Réouverture du salon de coiffure. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 98 07 63 94. Nous ferons notre possible pour vous satisfaire, tout en respectant les gestes barrières imposés par le gouvernement. Dans l'attente de vous revoir, prenez soin de vous.

Le p'tit salon de Caroline : Réouverture du salon de coiffure avec des changements au niveau de l'organisation du travail, de la prise de rendez-vous... Vous pourrez prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 07 57 93.

Sib'HAIR Barber Shop : Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h, le samedi de 9 h 30 à 16 h. Fermé le mercredi.

Institut à l'Essentiel : Réouverture. Edwige est joignable au 02 98 31 02 93 pour les prises de RDV. Les bons cadeaux qui avaient une limite de validité au 25 mars seront prolongés jusqu'au 31 octobre 2020.

Histoire de fleurs : Réouverture aux horaires habituels : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h du lundi au jeudi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h 30 vendredi et samedi.

Les Serres du Guenez : Réouverture aux horaires habituels.

Pressing des Bleuets : Promotion - 20% sur le lavage des couettes, du 12 mai au 30 juin. Réouverture aux horaires habituels : 8 h 15 - 12 h 15 / 13 h 30 - 19 h du mardi au samedi.

Envie d'une kouaf : Contact : 06 60 58 10 81



Vie commerciale (suite)

Pharmacies

Pharmacie Centrale, Centre commercial Leclerc, route de Saint Renan 02 98 07 63 03

Pharmacie de la Libération, 17 place de la Libération 02 98 07 54 65

Pharmacie Thomas, 32 Bis rue Charles de Gaulle 02 98 07 44 37



Histoire de fleurs



Dimanche 7 juin, c'est la fête des Mamans !

Pensez à réserver ! Au vu du contexte actuel et pour simplifier les choses (gestes barrières, temps d'attente), vous pouvez dès à présent nous contacter au 02 98 07 49 16 pour passer vos commandes et réserver vos bouquets pour un retrait en boutique ou une livraison (gratuite sur Guilers). A très bientôt !

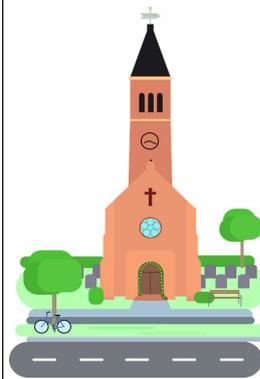
Les Délices de Guilers

Un bouquet à gagner pour la fête des mamans !

Votre boulangerie organise un jeu du vendredi 29 mai au vendredi 5 juin 2020 inclus : tout passage en caisse donne droit à participation. A gagner : un bouquet d'une valeur de 40 € avec la participation d'Histoire de Fleurs. Le tirage au sort (jeu avec obligation d'achat) aura lieu le vendredi 5 juin à 19h30. Le gagnant sera contacté dans la soirée.* Le bon pour le lot sera à retirer à la boulangerie à partir du samedi 6 juin.

*Si le gagnant n'est pas joignable le vendredi dans la soirée, un 2^{ème} tirage sera effectué le samedi matin.

Vie paroissiale



L'église de Guilers est ouverte tous les jours de 10 h à 14 h excepté le dimanche.

Samedi 30 mai messe à 18 h à Guilers (capacité 130 personnes) : bénédiction des Rameaux et du Cierge Pascal et célébration de la Pentecôte. Port du masque obligatoire. Les places tenant compte de la distanciation seront matérialisées par la feuille de chants et le rameau de buis.

Dimanche 31 mai messe à 9 h 30 et 11 h à Plouzané, au Landais et à Kerbonne, à 18 h à la chapelle de la Trinité.

Les messes du jeudi reprennent à 9 h 15.

Divers

Trouvés / perdus

Perdus : cartes d'identités, clé de voiture, paire de lunettes

Trouvés : porte-monnaie

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

Remerciements

La ville de Guilers adresse un remerciement chaleureux à Sébastien Voillard, Guilérien ayant bénévolement fabriqué les visières de protection qui équipent aujourd'hui certains de vos commerçants et artisans.